UQÀM | Service des animaleries
Université du Québec à Montréal

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : ENTRETIEN DES SURFACES DE TRAVAIL	**NUMÉRO :** E-8
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries et usagers	**Version 1 :** 15.01.10 **Version 6:** 19.06.2020
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. **CORRIGÉE :** Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	**CIPA :** 20.01.2020
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	**DATE :** 7.07.2010
BUT : Minimiser les risques de contamination croisée par la désinfection des surfaces de travail après leur utilisation.	

MATÉRIEL :

- Papier brun
- Vaporisateur avec solution de désinfectant

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Se référer aux F.D.S. disponibles dans le local SB-M415 ou CB-R325 pour connaître les risques reliés à la manipulation du Prevail™ ou tout autre désinfectant utilisé au SA.

- Le port de lunette de protection et de gants est obligatoire.

PROCÉDURES :

1. Chaque surface de travail doit être désinfectée après les manipulations avec les animaux ou matériel biologique.

2. Enlever les grosses saletés (poils, fèces, urine, sang...) à l'aide du papier brun. Nettoyer la surface avec du papier brun légèrement humide en formant des 8 de façon à ramasser les saletés et non les étendre. Si le papier brun ne contient pas de sang ou liquide biologique celui-ci peut être jeté dans la poubelle, par contre s'il contient du sang ou liquide biologique celui-ci devra être jeté dans une poubelle biorisque.

3. Vaporiser le désinfectant sur toute la surface. Le désinfectant usuel est le Prevail™ dilué :128 dans de l'eau.

4. Essuyer ensuite la surface avec du papier absorbant brun. Disposer du papier brun de la même manière que décrite au point 2.